



AGENCE NATIONALE POUR
LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
ANME

Un engagement durable et renouvelable

TEEP

Transition Énergétique dans
les Établissements Publics

Bâtir l'énergie qui dure

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 512392 – KFW

Contrôle technique des travaux de fourniture et d'installation de systèmes de comptage et de monitoring de l'énergie de 66 établissements publics

Pays : Tunisie

Projet : Transition Énergétique dans les Établissements Publics

Mars 2025

AON N° 512392 – KFW

Le Gouvernement Tunisien a reçu un financement de la KfW pour financer le coût du Projet Transition Énergétique dans les Établissements Publics (TEEP), et à l'intention d'affecter une partie du produit aux paiements au titre des contrats pour le Contrôle technique des travaux de fourniture et d'installation de systèmes de comptage et de monitoring de l'énergie de 66 établissements publics, réparti en 2 lots comme suit :

Lot	Nombre d'établissements	Nombre de compteurs
Lot 1	40	1025
Lot 2	26	558

Tout Soumissionnaire peut participer à un ou aux deux lots et être retenu pour un ou pour les deux lots à condition de répondre aux critères de chiffre d'affaires cumulé et de la présentation d'un contrôleur des travaux qualifié spécifique à chaque lot.

Ces contrats seront financés conjointement avec le Fonds de Transition Énergétique (FTE).

Le processus d'appel d'offres est régi par les directives de la KfW.

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Cabinets éligibles pour le Contrôle technique des travaux de fourniture et d'installation de systèmes de comptage et de monitoring de l'énergie.

L'Appel d'Offres est mené au moyen de la procédure d'Appel d'Offres National avec les qualifications spécifiées dans les lignes directrices de la KfW en matière de passation de marchés ("lignes directrices de KfW").

Les Cabinets /Groupements éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie

teep@anme.nat.tn

Un ensemble complet de documents d'Appel d'offres est disponible pour les Cabinets /Groupements intéressés au Siège de l'ANME (1, Rue du Japon – Cité administrative – Montplaisir Tunis) pendant les horaires administratifs du travail ou à télécharger gratuitement du site de l'ANME : www.anme.tn

Les documents d'appel d'offres reçus de l'Acheteur ne sont pas transférables.

Les Offres doivent être livrées à l'adresse indiquée dans la clause 15.6 de la fiche technique du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) au plus tard le **30 Avril 2025 à 10h**. Les Soumissions tardives seront rejetées.

Les offres (dossier administratif et propositions techniques) seront ouvertes en séance publique en présence des représentants désignés des Soumissionnaires le **30 avril 2025 à 11h** conformément à la clause 17.1 de la fiche technique du DAO.
